



ADDITIF N°0001 DU 17/09/2025 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00018/AONR/MINEPAT/CIPM/2025 DU 22 AOUT 2025, EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INFORMATIQUE DE GESTION DU PATRIMOINE DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

AU LIEU DE :

**12- Remise des Offres**

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 17 SEPTEMBRE 2025 à 12h00. heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

**Taille et format des fichiers**

Pour la soumission en ligne. Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

**14- Ouverture des offres**

L'ouverture des offres se fera en deux temps. l'ouverture des offres administratives et technique interviendra. dans un premier temps suivi dans un second temps des offres financières de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 17 SEPTEMBRE 2025. à 13h00, heure locale. par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEPAT. dans la salle de réunion de la Division de la Coopération avec le Monde Islamique (DCMI) derrière ELECAM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée. même en cas de regroupement d'entreprises.

Sous peine de rejet. les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent être datées d'au moins trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Demande de Cotation.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que le cautionnement de soumission lors de l'ouverture des plis. un délai de 48 heures sera accordé aux soumissionnaires par la Commission. Passé ce délai. l'offre sera rejetée.

**19- Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés

du MINEPAT, porte 005, sis au MINEPAT, Immeuble Rose, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tous autres moyens de communication électronique indiquée par le Maître d' Ouvrage.

## **20- Dénonciation**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros vert 1517/1531 de la CONAC.

**LIRE :**

## **12- Remise des Offres**

L'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 23 SEPTEMBRE 2025 à 12h00, heure locale. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous plis scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

### **Taille et format des fichiers**

Pour la soumission en ligne. Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## **14- Ouverture des offres**

L'ouverture des offres se fera en deux temps. l'ouverture des offres administratives et technique interviendra, dans un premier temps suivi dans un second temps des offres financières de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et offres techniques aura lieu le 23 SEPTEMBRE 2025, à 13h00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEPAT, dans la salle de réunion de la Division de la Coopération avec le Monde Islamique (DCMI) derrière ELECAM. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent être datées d'au moins trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Demande de Cotation.

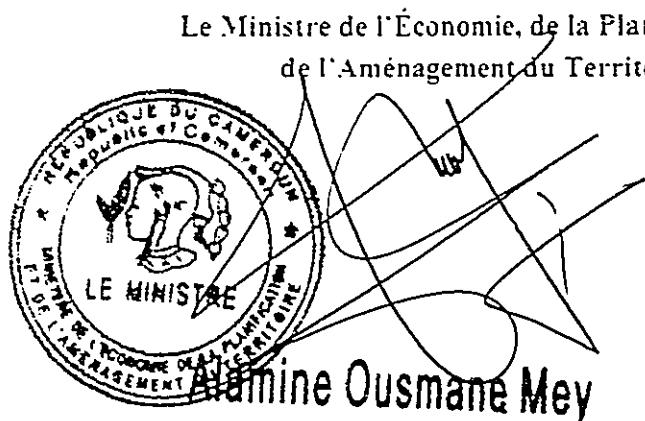
En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que le cautionnement de soumission lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures sera accordé aux soumissionnaires par la Commission. Passé ce délai, l'offre sera rejetée.

## **19- Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINEPAT, porte 005, sis au MINEPAT, Immeuble Rose, ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tous autres moyens de communication électronique indiquée par le Maître d' Ouvrage.

## 20- Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 - 699 37 07 48, ou aux numéros vert 1517 1531 de la CONAC.



### Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage)
- Président CIPM MINEPAT (pour information)
- Affichage (pour information)
- Service des Marchés (pour archivage).